

Couleurs d'automne en Clarée

3 jours de randonnée (en étoile), nuitées en gîte

Un séjour de randonnée dans la Vallée de la Clarée au cœur de l'automne. Une période privilégiée pour découvrir un site préservé exceptionnel. A chaque pas, la Clarée vous offre son architecture de bois et de pierre, ses paysages témoins de siècles de culture. Au fil des randonnées, cette vallée incomparable vous charmera par ses lumières, ses senteurs, les reflets de ses lacs et les parures de ses mélézins. En cette saison automnale, le mélèze, surnommé « arbre de lumière », assure un festival de couleurs et la nature se fait chef d'œuvre. Avis aux amateurs... En Clarée, vous apprécierez l'empreinte de l'automne, vous trouverez le calme et un profond dépaysement. Venez découvrir une montagne sauvage et pure, colorée de forêts flamboyantes.

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

A noter : toutes les randonnées sont au départ du gîte à Névache (aucun transfert).

Randonnée jour 1 : Col des Thures et Lac Chavillon (2194 m)

Montée en forêt où l'automne, aux mille couleurs, déploie ses charmes. Passage devant une cheminée de fée avant d'atteindre les pelouses d'altitude. Au milieu d'une cuvette teintée d'ocre, un lac peu profond s'est endormi... Les reflets dans ses eaux du Grand Sérú, du Mont Thabor et de la Crête des Rois Mages sont une merveille. Quelques mélèzes en habit de lumière agrémentent le site. Pour revenir dans la vallée où s'écoule la rivière Clarée, nous empruntons une variante.

Dénivelé : montée 670 m, descente 670 m horaire de marche ≈ 4 h 30

Randonnée jour 2 : Lac de Cristol (2245 m)

Le sentier s'élève dans la forêt de mélèzes qui décline toute une gamme de couleurs : l'or se mêle à la lumière... Le vallon s'ouvre ensuite progressivement et le relief s'adoucit. Place alors aux pelouses et aux tourbières avant de voir apparaître le Lac de Cristol. Il est possible de prolonger jusqu'à la Porte de Cristol, un col panoramique sur les Ecrins. Retour à Névache par un autre itinéraire sous la silhouette des conifères.

Dénivelé : montée 700 / 940 m, descente 700 / 940 m horaire* ≈ 4 h 30 / 6 h (*selon si prolonge)*

Randonnée jour 3 : Lac Laramon (2359 m)

Départ pour la Haute Vallée de la Clarée. Nous prenons le Chemin de Ronde, côté adret. Par ce sentier en balcon, nous atteignons le Lac Laramon. Vous contemplez les sommets émergeant des Ecrins et les crêtes dentelées des Cerces, surnommées « les Petites Dolomites ». Nous descendons progressivement le long de la rivière Clarée avec une merveilleuse traversée dans le mélézin d'ubac. Un décor « enflammé » ! Plusieurs chalets séculaires sont égrenés au fil de l'itinéraire.

Dénivelé : montée 830 m, descente 830 m horaire de marche ≈ 6 h 15

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (chronologie des randonnées, itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 3 jours / 2 nuits.

DATES PROPOSÉES : du 16 au 18 octobre 2010
du 23 au 25 octobre 2010
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.

PRIX PAR PERSONNE : 209 € en chambre de 2 à 3 places (lits simples).
Voir rubrique « en option ».

Prix incluant : l'encadrement, les demi-pensions en gîte (vin compris au dîner), les pique-niques du midi, la taxe de séjour, les draps.

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour, chambre lit double (supplément de 10 €), chambre individuelle (supplément de 20 €).

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : nuitées en gîte. Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

PORTAGE : sac pour la journée.

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3535 OT Névache - Mont Thabor.
IGN Top 25, 3536 OT Briançon.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (40 à 45 l),
- des bâtons de marche (recommandé),
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux tee-shirts respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 2 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **9 h 30** devant l'Office de Tourisme de Névache « Ville Haute ».

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 3 en fin d'après-midi à Névache.

ACCÈS :

Par le train : arrivée à la gare de Briançon (à 20 km de Névache).

En venant du nord :

- liaison quotidienne par train couchette Paris (gare d'Austerlitz)-Briançon,

- liaison quotidienne par TGV Paris-Valence et Paris-Grenoble puis correspondances pour Briançon.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon.

Un service de navette de la Resalp assure la liaison entre la gare de Briançon et Névache (réserver auprès de Resalp : 04 92 20 47 50, www.autocar-resalp.com).

Par la route : en arrivant de Gap par la N94 ou de Grenoble par la D1091, à Briançon prendre la N94 direction Montgenèvre/Italie. A la Vachette, direction Vallée de la Clarée/Névache.

Possibilité de covoiturage à partir de la gare TGV de Grenoble, nous contacter.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex